



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska que :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 10 février, le conseil a modifié le « **calendrier qui fixe le jour et l'heure des séances ordinaires du conseil pour 2026** » adopté lors de la séance de novembre 2025 :

La tenue des séances ordinaires du conseil municipal, des mois de mars à décembre **2026**, débutera à **19 h au 531 rue de l'Église Sud le :**

- | | | | | | | | | |
|-----------|----------|----------|--------------|-----------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| • 10 mars | • 12 mai | • 9 juin | • 14 juillet | • 11 août | • 8 septembre | • 13 octobre | • 10 novembre | • 8 décembre |
|-----------|----------|----------|--------------|-----------|---------------|--------------|---------------|--------------|

2. **Avis public est en outre donné** que ce calendrier est actuellement aux endroits prévus à cette fin par le conseil municipal.

DONNÉ À SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA, CE 11^e JOUR DE FÉVRIER 2026.

Cédric Lauzon
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

- Date des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026 -

Je soussigné, Cédric Lauzon, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 11^e jour de février 2026 entre 9 h et 12 h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour de février 2026.



Cédric Lauzon
Directeur général et greffier-trésorier